



## AMUREBA

# Table ronde des auditeurs – 6 Février 2026



# Ordre du jour et horaire

			Q&R
09h00	Accueil/Tour de table	10'	
09h10	AMUREBA en chiffres	10'	
09h15	Retour d'expérience plateforme cheque & évolution législative	15'	30'
10h00	Retour d'expérience formations	5'	20'
10h25	Break	10'	
10h35	Retour d'expérience méthodologie audit global et partiel + ASA	15'	30'
11h20	Requis méthodologique des EF, AMO, APE	10'	30'
12h00	Divers & conclusions		30'
12h30	Lunch		



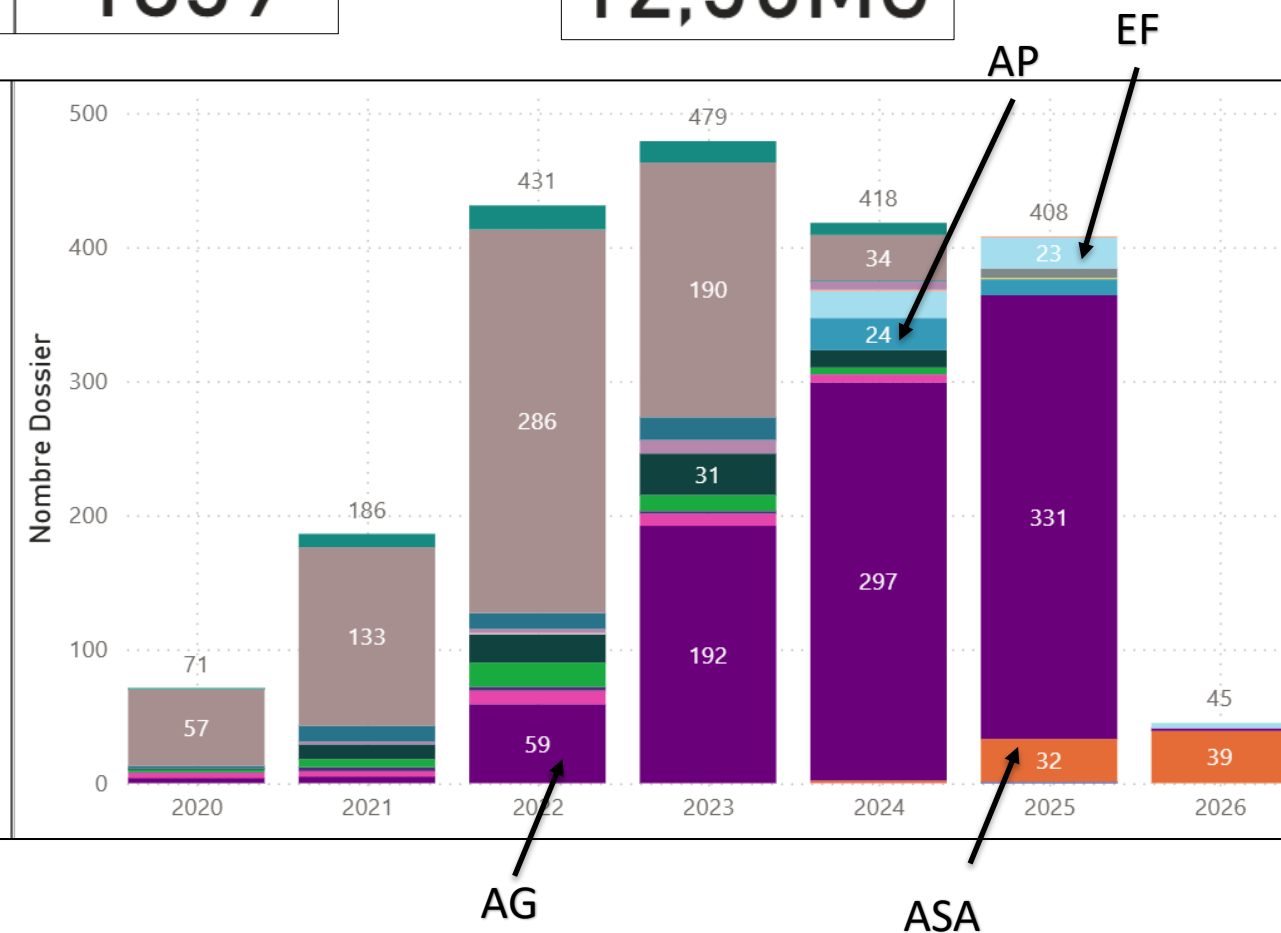
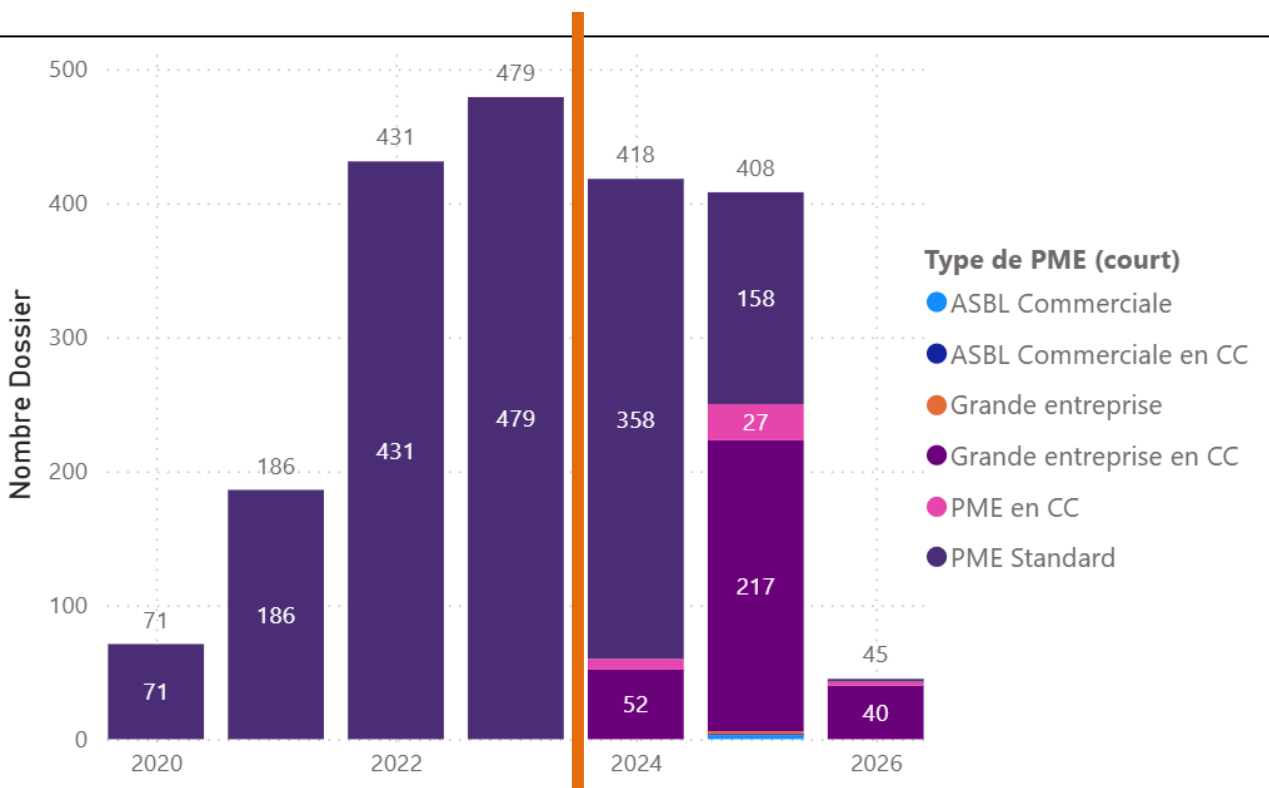
## AMUREBA en chiffres

# AMURE PME + AMUREBA en chiffres

06/02/2026

Total Dossier Soumis	Total Dossier Engagé	Total Dossier coturé
2385	1948	1839

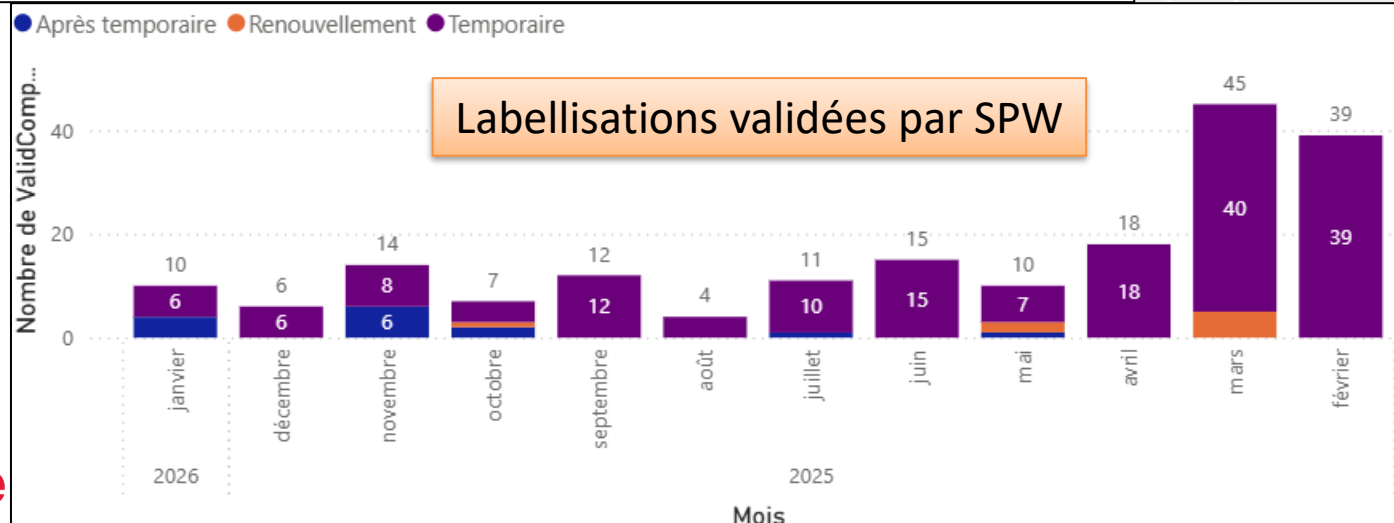
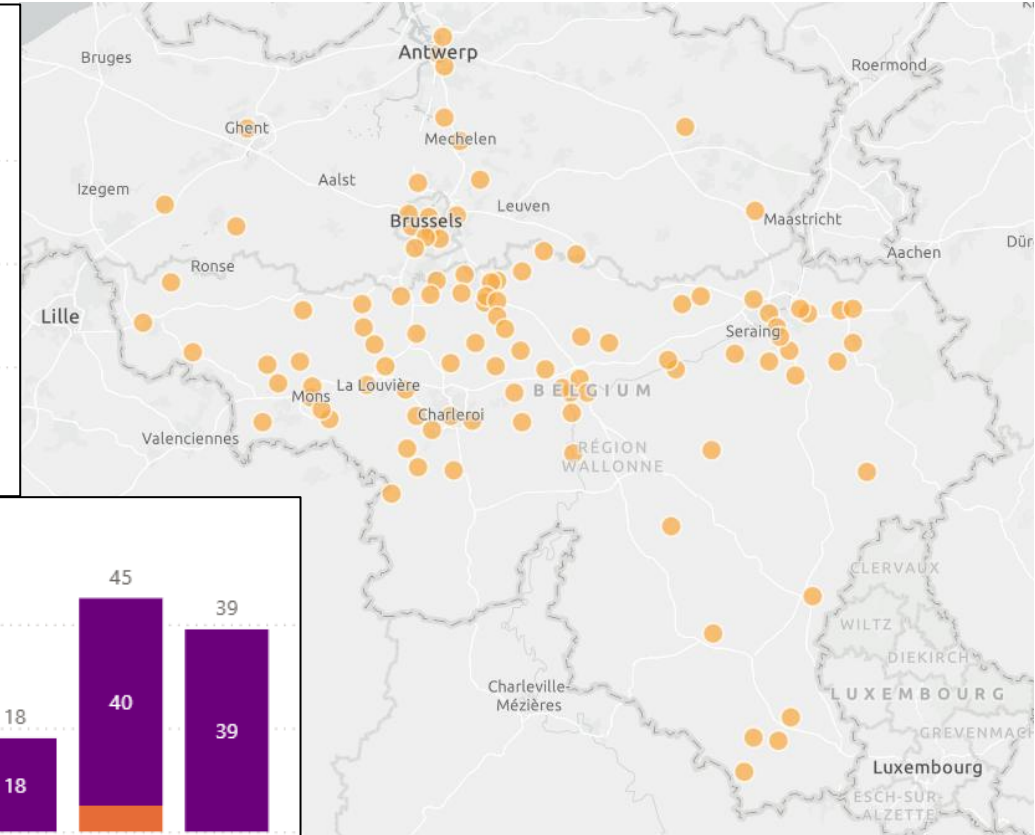
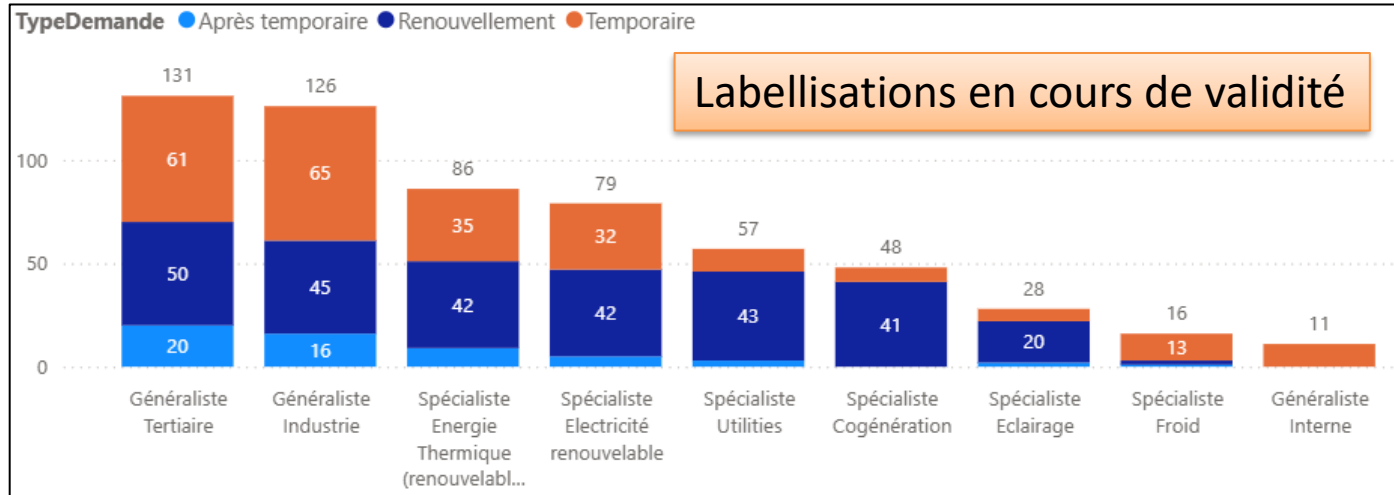
Engagé M€ (part publique)
12,56M€



# AMUREBA : labellisation

06/02/2026

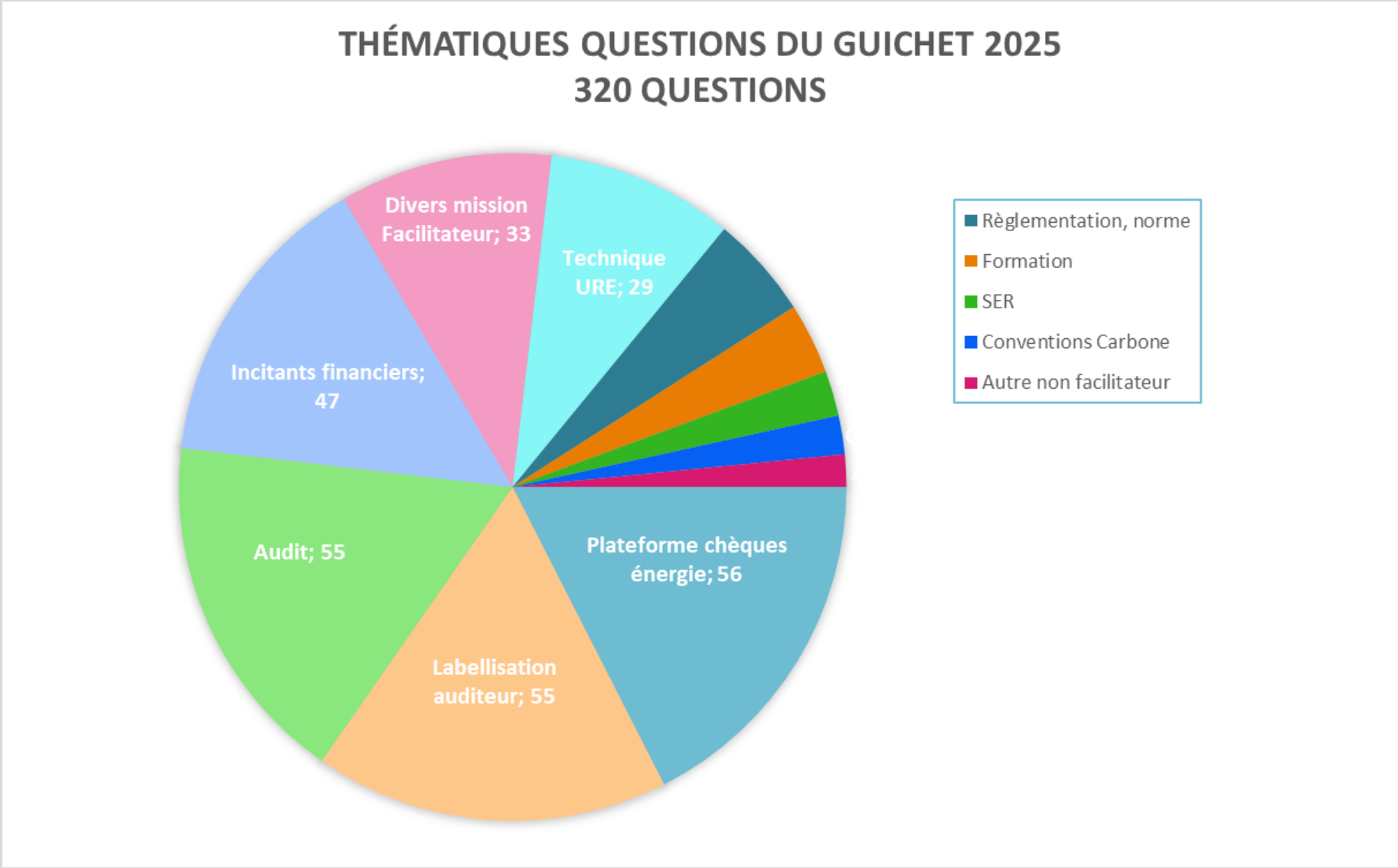
Auditeurs	Prestataires (hors interne)
178	82





# Retour d'expérience, plateforme chèque et évolution législative

# Guichet






# Evolution des outils informatiques

- Maj majeures 2025
  - Cyberattaque du SPW – migration de l’ensemble des infra et sécurité de la plateforme (avril)
  - Migration Labellisation – usager et gestionnaire (octobre)
  - Outil Interne TLPE (analyse des rapports & calcul des crédits)
- Prochaines maj majeures :
  - Migration outils interne TLPE et lien avec audit obligatoire (mars)
  - Quote part bénéficiaire paramétrable (Avril 2026)
  - Gestion de la labellisation temporaire (Avril 2026)
  - Expérience bénéficiaire améliorée (septembre 2026)
- Dernière mise à jour du [guide pratique](#) (janvier 2026)

# Révision base légale 2026

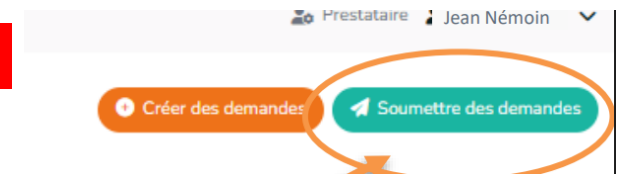
Feedback des auditeurs souhaité

- Fusion avec UREBA abandonnée.
- Sortie des aides de minimis – **RGEC pour tous**
- Taux de subvention de **50%** pour tous.
- **Fast-track** pour tous les AP et les EF 
  - Consommation globale & spécifique usage > seuils méthodo
  - Justifié sur base d'un « inventaire des consommations » (non subsidié - suivant canevas)
- **Ajustement des crédits** nécessaires au renouvellement 
- Compétence « Utilities » : modification du nom ? « Equipements/processus Industriels » ? 
- Avertissement (sanction) à partir de 5 rapports problématiques

## Feedback labellisation

- Très nombreuses demandes en ce début d'année (50 en traitement, 200 en cours d'encodage)
- Justificatif pour crédit :
  - « Sur un malentendu, ça peut passer » : envoyer trop de document est contre-productif. Si besoin, on vous contacte.
  - « Un agrément auditeur PEB résidentiel, c'est recevable pour être généraliste Industrie ? » : Pertinence ?
  - Spécialiste : démontrez votre compétence ! Une piste d'action dans un audit global n'est pas suffisant.
  - Formation AMUREBA et audit subventionné AMUREBA : info déjà encodée, pas besoin de les renvoyer.
- Un audit validé automatiquement sur la plateforme chèques-énergie n'est pas automatiquement validé AMUREBA. Un contrôle ex-post est possible, dans le cadre d'un chèque avec prérequis ou d'une labellisation
- Auditeurs spécialistes qui ont bénéficiés de la passerelle AMURE -> AMUREBA
  - EPF AMURE conforme à la méthodologie AMURE et réalisées avant 01/04/2024 = recevable comme EF AMUREBA.
- Nouvelle demande temporaire -> attendre l'expiration ou renouvellement des précédentes sinon refus

**Ne pas oublier de soumettre vos demandes !**



# Communication

- Consulter régulièrement la [page méthodologie](#) : mise en évidence des critères bloquants dans l'audit global
- Mise à jour régulière de la FAQ : <https://www.cheques-energie.be/faq/>
- Nouveautés toujours annoncées dans la Newsletter.
- Validation automatique sur la plateforme ≠ validation AMUREBA.

Les corrections demandées par les experts doivent être réalisées et validées par les experts pour le 31 mars 2026 sans quoi l'unité auditée pourrait être exclue de sa communauté.

## Question sur la labellisation des spécialistes



Mettre en avant des acquis spécifiques grâce à l'expérience et une formation continue dans des domaines spécifiques



Difficulté pour le SPW de déterminer de manière adéquate l'expérience réelle du demandeur et donc la légitimité de la demande

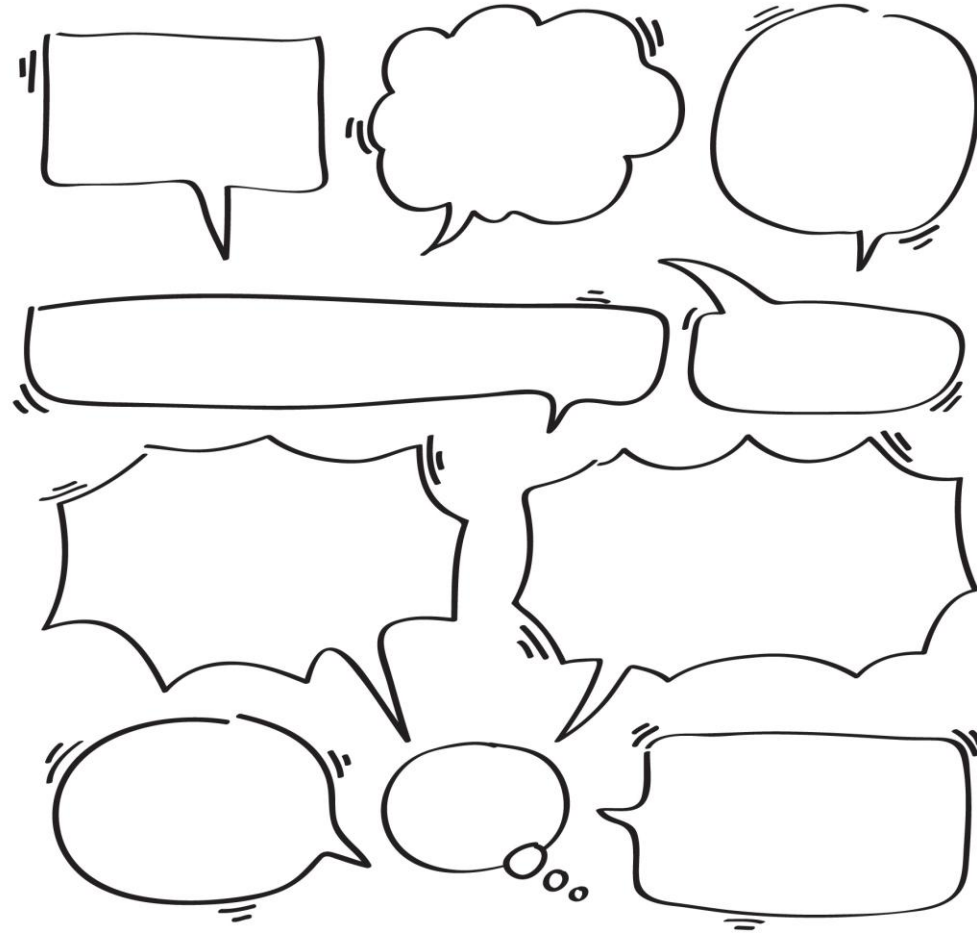


Comment valider correctement le caractère spécialiste et donc expérimenté d'un auditeur lors de la labellisation ?

mieux valoriser les formations ou en imposer (crédit) ?

?

# Temps d'échange





# Retour d'expérience sur les formations

# Formation

- 7 formations auditeurs externes en 2025

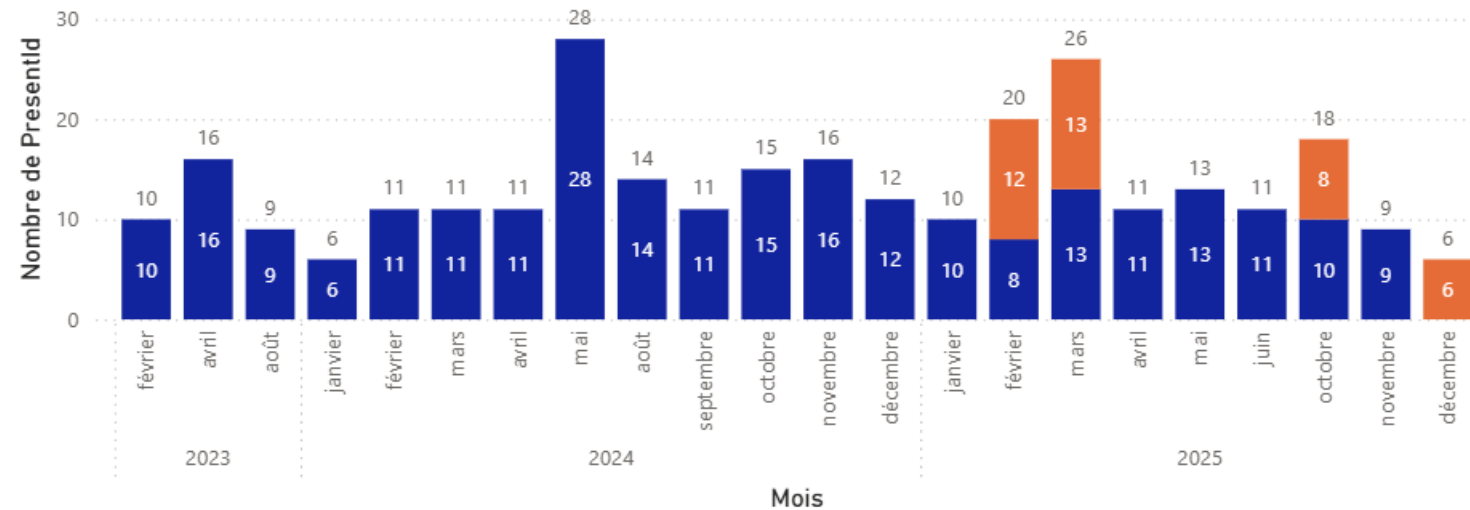
- 4 mixte
- 2 tertiaire
- 1 industrie

- 91 auditeurs externes formés

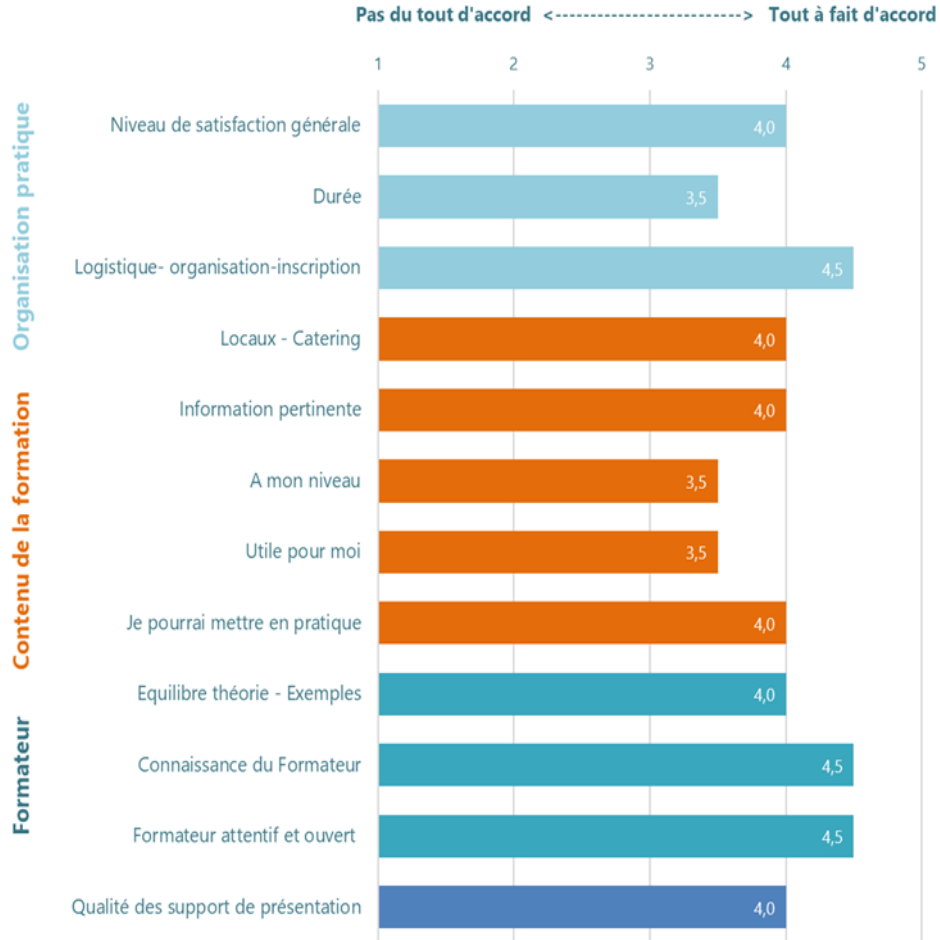
+ 4 formations auditeurs internes

Auditeurs formés

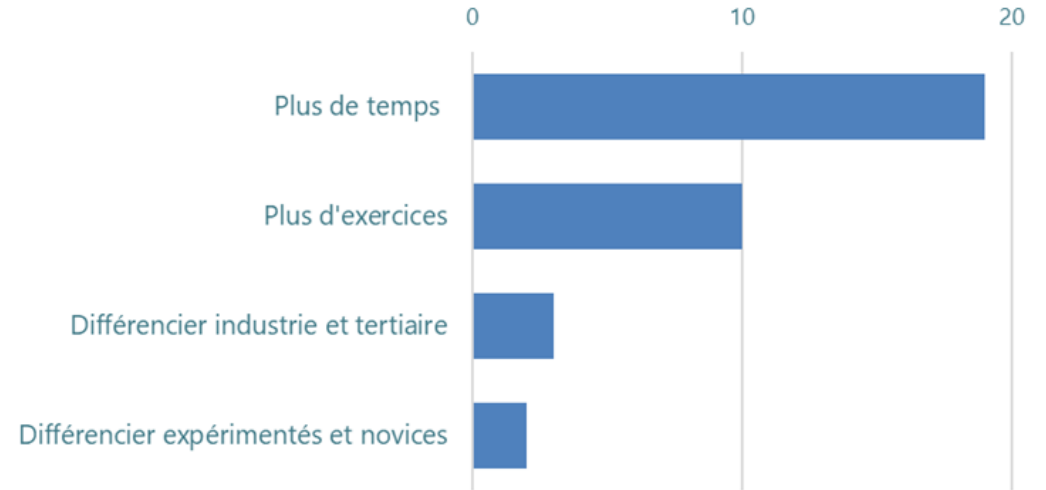
Type\_Formation ● 3J base AMUREBA ● 3J base Interne AMUREBA



### Evaluation de la formation des auditeurs externes AMUREBA 2025 (69 répondants/79 participants)



### Suggestions d'amélioration pour la formation des auditeurs externes AMUREBA 2025 (69 répondants/79 participants)

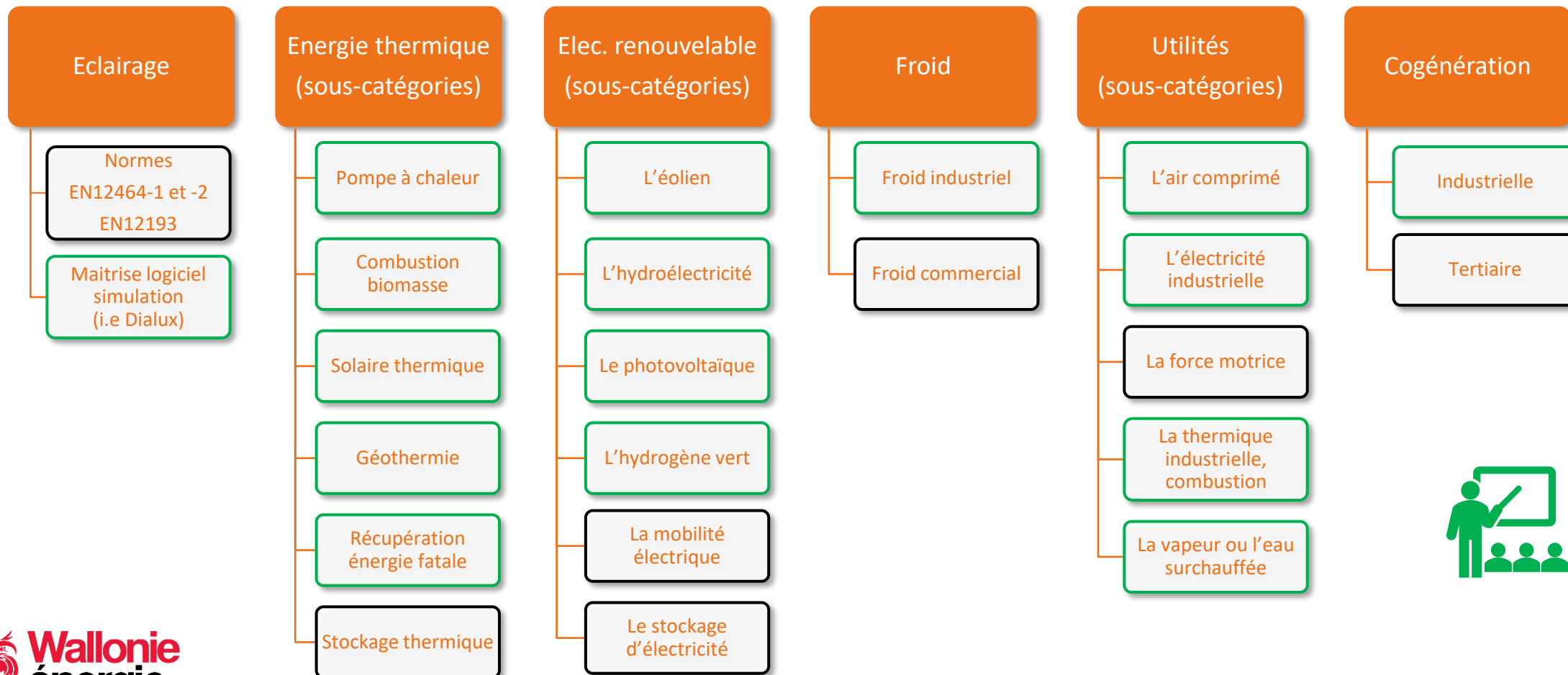


# Inventaire des formations par spécialité – en cours (Ben)

06/02/2026

But: définir une proposition de formation pour les spécialités

- Quel sont les besoins spécifiques des auditeurs?
- Quelles formations peuvent-ils recommander?



# Accès à la formation



1. Eligibilité à la labellisation
2. Compréhension suffisante du dispositif AMUREBA (administratif & méthodo) et volonté d'exercer
3. Profil suffisamment technique pour exercer le métier d'auditeur



Actuellement : demande de labellisation = prérequis à l'inscription à la formation

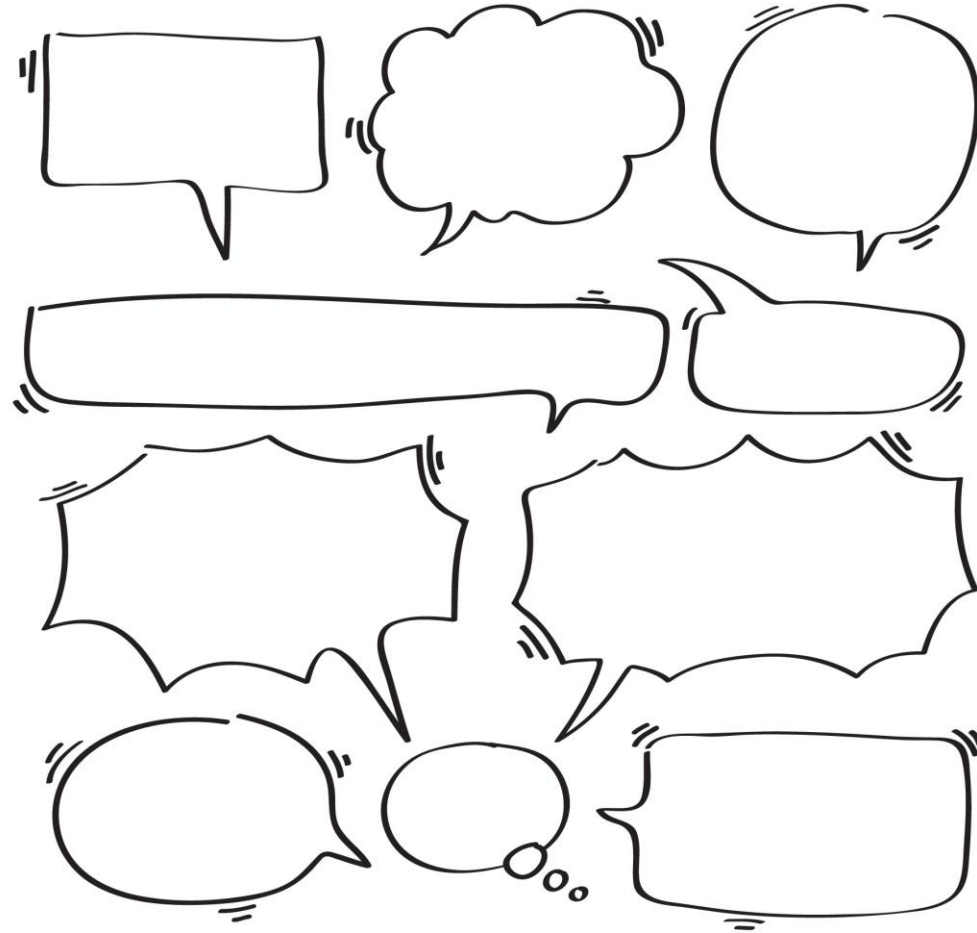
- Objectif 1 & 3 : partiellement validé par administration
- Objectif 2 : non vérifié
- Impact négatif : moins de temps pour réaliser des audits AMUREBA durant l'année de stage



Propositions : Formation avant demande de labellisation. Comment garantir le filtre à l'entrée ?

- Webinaire en ligne avec questionnaire dans le formulaire d'inscription ?
- Journée de formation supplémentaire obligatoire pour les nouveaux arrivants ? Max 2 par an.
- ...

# Temps d'échange





# Retour d'expérience méthodologie audit global et partiel + ASA

# Révision méthodologique 2026 – points principaux proposés par SPW

- Prochaine révision prévue pour Avril 2026 :
  - Corrections et précisions méthodologique
  - Spécificités pour aide GREEN
  - Tiroirs méthodologiques :
    - Convention carbone (séparation des requis CC de la base méthodologique)
    - Tertiaire (bâtiment & HVAC) – Rapprochement avec méthodologie UREBA en cours d'élaboration et outils OWAT
- Diverses tentatives de monter des groupe de travail par l'administration sur les tiroirs froid et tertiaire
  - pas de retour probant (protection du know how & disponibilité des auditeurs)

Quel sont les besoins des auditeurs en terme de tiroir méthodologique ?

# Réflexion sur la prise en compte des petites entreprises dans la méthodologie AMUREBA



- En quoi les audits AMUREBA répondent aux besoins des PME? Quelle est votre perception en tant qu'auditeur?
  - Besoin technique?
  - Besoin €?
  - Besoin réglementaire ou d'objectifs DD interne?
- En quoi vous, auditeurs, tenez compte des besoins des entreprises?
  - La méthodologie vous laisse-t-elle suffisamment de marge de manœuvre?
  - L'articulation AG-EF-ASA est-elle adapté ?
- Comment mesurez-vous la satisfaction des entreprises à la suite de l'audit?



# Mise à jour du Canevas ASA (4/02/2026)

20260204 - Canevas type ASA V2026.1.doc

20260204 - Canevas type ASA V2026.1.xls

Logo du prestataire

Wallonie  
énergie  
SPW

AUDIT DE SUIVI ANNUEL AMUREBA

Nom  
et adresse de l'entité auditée  
(N°BCE XXXX.XXX.XXX et N°UE X.XXX.XXX.XXX)

Date et version du rapport :  
XX/XX/XXXX - 000

- Canevas type utilisé : Version 2026.1 (Février 2026) -  
20241119- Méthodologie AMUREBA V2024.2

Nom du prestataire (entreprise) :	
Nom / prénom de l'auditeur(s) responsable :	
Compétence(s) AMUREBA exercée(s) dans ce rapport :	

20260204 - Canevas type ASA V2026.1.docx 1 sur 10

Wallonie  
énergie  
SPW

Service Public de Wallonie

Audit de suivi

Données de l'année 2024

Entité\_test

30-01-26

Révision 1

Communauté (liste déroulante)

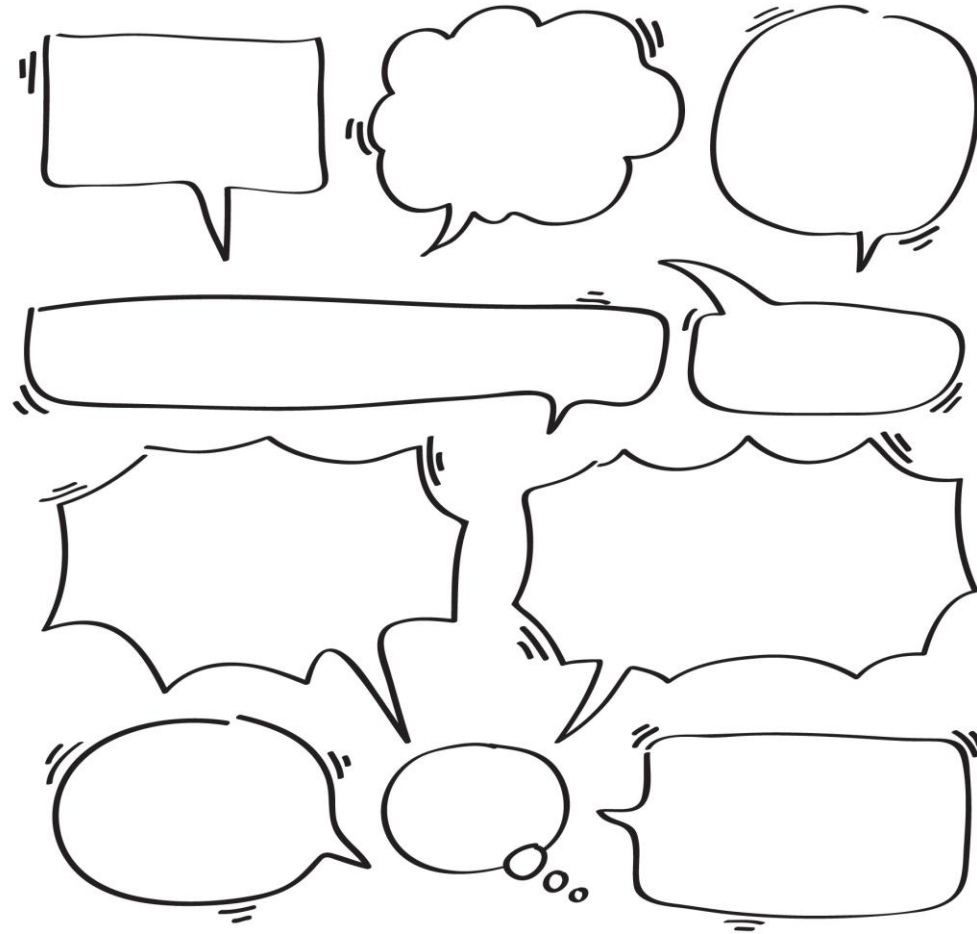
20260204 - Canevas type ASA V2016.1.xlsx

Entête A lire Factures Usages AA Résultats\_Indices

www.sizate.ch.be

<https://energie.wallonie.be/home/soutiens-financiers/entreprises/audits-et-etudes-amureba/amureba-pour-les-auditeurs/la-methodologie-amureba-et-les-canevas-de-rapport.html>

# Temps d'échange





# Retour d'expérience EF, AMO, APE, ASP

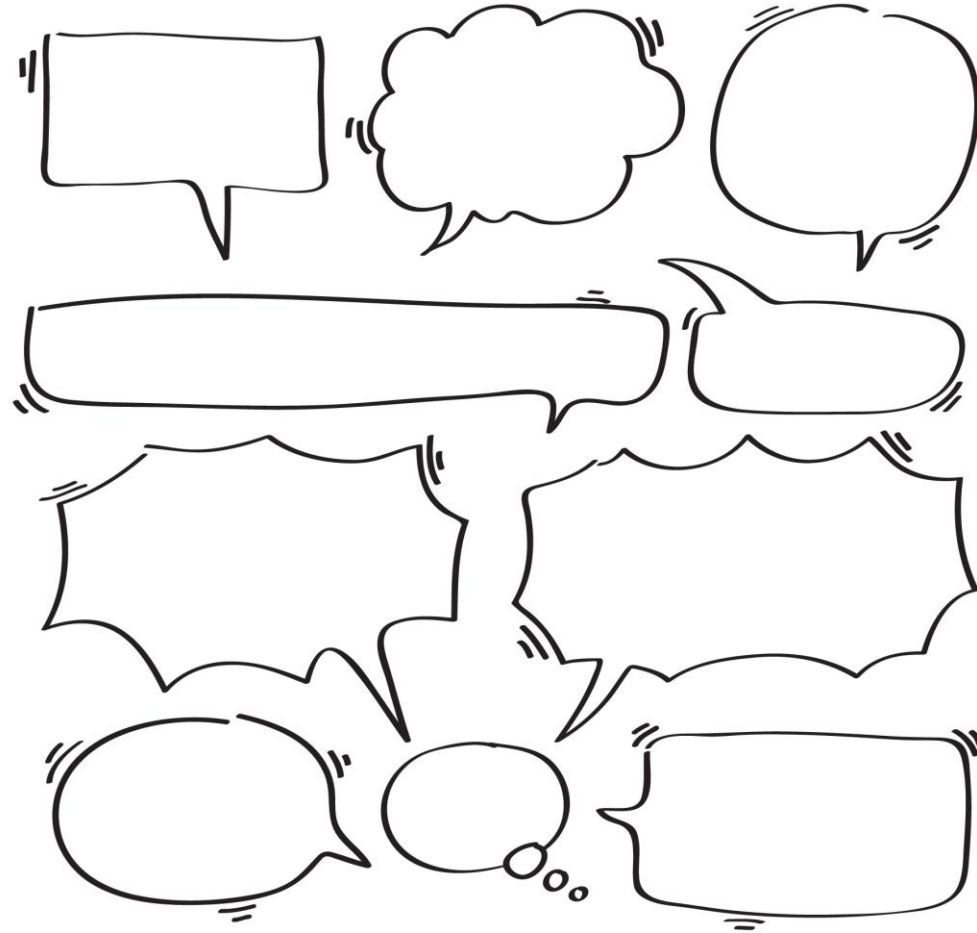
# Etude de spécialiste - Requis

- Piste du plan d'action avec rentabilité > 3 ans, classée B et ne concernant pas équipement de production exploitant une énergie fossile
- Offre client peut contenir AP, EF, etc... Demande de subvention une à la fois
- Sur un même cycle de 4 ans, AP/EF portent sur des compétences différentes
- Analyse de PPA non subsidiable
- Etude réalisée via FastTrack :
  - L'étude doit un intégrer un chapitre de description des équipements impacté par l'étude et un chapitre sur l'analyse des flux énergétique (global à l'UE et spécifique au équipements impacté par l'étude)

# Etude de spécialiste - Requis

- Spécificités pour aide GREEN :
  - guidance en cours d'élaboration et intégration à la future révision méthodologique.
  - Etude déjà réalisée par un BE sans reconnaissance AMUREBA
    - Si étude conforme AMUREBA -> auditeur peut validé l'étude
    - Si non conforme -> étude à refaire (neutralité et indépendance) -> projet subsidiable = projet AMUREBA
- APE :
  - Bénéficiaire « tête de pont »
  - Périmètre = ensemble des sourcing thermique et électrique

# Temps d'échange





## Divers & conclusions